

UNIVERSITÉ DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, session 2026, dans les académies de CRETEIL, PARIS et VERSAILLES.

Le président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de PARIS, CRETEIL et VERSAILLES, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, au titre de l'année 2026, dans les académies de CRETEIL, PARIS et VERSAILLES :

Monsieur BENOUALI Abdelhamid, ingénieur d'études de classe normale, président, UVSQ, Versailles.
Monsieur PORTET Emmanuel, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle, vice-président, UVSQ, Versailles.
Madame GARECHE Sonia, ingénieure d'études de classe normale, experte, INSEI, Suresnes.
Madame CAGNIART Christelle, ingénieur d'études, Sorbonne Université, Paris.
Monsieur CHEVRIER François-Xavier, assistant ingénieur, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.
Madame GALMEL Celine, attachée principale d'administration de l'Etat, CROUS de Versailles, Versailles.
Madame HELMER-PONIN Justine, ingénieure d'études de classe normale, Université Sorbonne Paris Nord, Bobigny.
Monsieur JOBARD Pierre, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle, Institut national des langues et civilisations orientales, Paris.
Madame KAWACIW Amina, technicienne de recherche et de formation de classe normale, Université Paris Saclay, Orsay.
Madame LIM Evelyne, ige, Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris.
Monsieur MARTINET Pierrick, assistant ingénieur, Université Paris 10 Paris Nanterre, Nanterre.
Madame SAUVAGE Sandra, attachée principale d'administration de l'état, CROUS de Paris, Paris.
Madame STANKOVIC Jelena, assistante ingénieure, Université Paris Cite, Paris.
Monsieur JESTIN Didier, agent comptable epscp groupe 1, suppléant, CROUS de Paris, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Pour le Président et par délégation,
La directrice des ressources humaines

Fait à Versailles
Gaëlle BARDON-DELION

, le 26 mai 2026

